

ON S'ABONNE :
A Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur a poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
CORREZE, DORDOGNE, LOI ET-GARONNE,
TARN-ET-GARONNE :
Un an, 16 fr.
Six mois, 9 fr.
Trois mois, 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

Le JOURNAL DU LOT est désigné pour la publication des Annonces Administratives du Département.

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,
25 centimes la ligne

RÉCLAMES,
50 centimes la ligne

Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors, au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.

— Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES, LUNAISONS. Rows include 11 Jeudi, 12 Vendr., 13 Samedi.

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une
insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames.
Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.
Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAF-
FITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8, sont seuls char-
gés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

Table with columns: DERN. LEVÉ DE BOITE, DÉSIGNATION DES COURS, DISTRIBUTION. Rows include Gramat, Valence-d'Agen, Libos, Montauban, Cazals, Cabrerets, Castelnaud-de-Montrastier.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, le 6 Février 1864.

BULLETIN

Un engagement a déjà eu lieu à Missunde
entre les Prussiens et les Danois. Le combat,
qui a été très-vif, a duré trois heures. Les
Prussiens voulaient intercepter les communi-
cations de l'ennemi avec la mer, tandis que les
Autrichiens occupaient, au centre, l'armée dano-
noise. — L'issue de cette lutte est diversement
rapportée par les dépêches danoises ou
allemandes. Les Danois prétendent avoir conservé
leurs positions, tandis que les Prussiens auraient
au contraire rejeté l'ennemi dans la tête du pont.
— Les derniers télégrammes portent que, mal-
gré plusieurs efforts successifs, tous les forts sont
restés au pouvoir des Danois.

« Il est hors de doute, dit la Gazette du
Peuple, que les Danois sont préparés, et qu'ils
opposeront une résistance à nos troupes.
Quand les dix mille hommes attendus ces jours-
ci à Sleswig seront arrivés, toute l'armée Da-
noise sera réunie. Sans doute, elle ne pourra
résister longtemps aux efforts combinés de
l'Autriche et de la Prusse; mais, en attendant,
elle pourra leur faire beaucoup de mal. »
Les feuilles anglaises se prononcent en faveur
du Danemark.

Le Morning-Post fait une sorte d'appel au
sentiment national qui obligerait l'Angleterre,
« pour sa réputation comme pour son propre
intérêt, à fournir au Danemark l'appui néces-
saire pour éviter la destruction dont il est me-
nacé. »

Le Morning-Herald accuse le comte Russell
« d'avoir poussé l'Allemagne à un paroxysme de
rage belliqueuse, et brisé l'alliance, qui eût ren-
du impossible la guerre en Europe. »

L'Angleterre s'est trop souvent bornée à de
belles paroles pour qu'on prenne au sérieux ces
superbes déclarations.

A Bruxelles, aucun des divers partis n'ayant
voulu assumer le fardeau du pouvoir, le cabinet
actuel reste aux affaires, à des conditions incon-
nues, et met ainsi fin à la crise ministérielle qui
existait depuis quelques semaines.

Les Russes ont cru, un instant, avoir saisi
les traces du gouvernement national. Voici com-
ment le raconte notre correspondant :

« Un garçon, porteur de quatorze exemplaires
d'un avis du chef polonais de la ville, invitant
les personnes auxquelles il était destiné à ne pas
assister au bal du président, général Witkoski,
a été arrêté. On a trouvé sur lui une feuille de
papier portant quatorze initiales, probablement
celles des personnes auxquelles l'avis devait être
remis. On lui a appliqué la bastonnade, ce qui a
déterminé de sa part l'aveu des noms complets. »

En Italie, le résultat des élections est généra-
lement favorable au parti modéré. Le parti de
l'action désespère de voir réélire ses députés.

Les nouvelles d'Athènes sont tristes. La con-
fiance qui paraissait renaître dans ce pays, lors
de l'arrivée du jeune roi, a totalement disparu.
Les détails que nous donnons plus loin font en-
tendre un relâchement de pouvoir qui va remetre
probablement la monarchie hellénique à
l'état de question. A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas.)

Sleswig, 3 février, 8 heures 15 du soir.
Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi, les Autri-
chiens ont attaqué la position du Dannewerk à Bur-
storf. Des colonnes d'infanterie autrichienne et l'ar-
tillerie se sont avancées contre Haddely. L'ennemi
s'est retiré vers le soir, en laissant quelques prison-
niers entre nos mains. Plus tard, le feu a recommen-
cé, mais il a cessé ensuite.

à coup ils rencontrent une patrouille russe; saisis de
terreur, les conjurés prennent la fuite, et Kosinski,
resté seul avec le roi, lève son sabre nu et le menace
de le tuer sur la place s'il ose pousser un cri. Le
roi se tait, et la patrouille passe sans les apercevoir
dans l'obscurité.

— Et Kosinski?
— Kosinski, marchant toujours à côté du roi le
forçait d'avancer; Stanislas implora en vain une
minute de repos. Mais s'apercevant que Kosinski est
inquiète et irrésolu, il lui dit, en passant devant le
cloître de Bielani: « Je vois que vous ne savez quel
chemin prendre; laissez-moi donc entrer dans ce
couvent et songez à votre propre sûreté. — Non,
j'ai juré de vous tuer, » répondit Kosinski; et il
continue d'entraîner le roi. Ils arrivent enfin à
Mariemont, ce château de plaisance de l'électeur de
Saxe, à deux mille de Varsovie. Là, le roi demande
de nouveau un moment de répit, et Kosinski le lui
accorde. Ils s'assèrent au bord d'un fossé et enga-
gent un entretien. Kosinski avoue que ce n'est point
de son propre mouvement qu'il veut assassiner le
roi, mais par ordre supérieur, et qu'on a résolu sa
mort à cause de tous ses crimes envers la Pologne.
Stanislas cherche à se justifier; il se plaint de sa
malheureuse situation, de la tyrannie des Russes,
dont il a cherché en vain à affranchir la Pologne, et
ses paroles finissent par toucher le cœur de l'as-
sassin. Il se jette aux pieds du roi, lui demande par-
don avec des torrents de larmes, et jure de le sauver,
au péril même de sa propre vie. — « Je vous pro-
mets grâce pleine et entière, lui répond Stanislas,
pourvu que vous exécutiez tous mes ordres. » —
Kosinski s'y déclare prêt, et le roi, se rappelant
qu'il y a un moulin tout près de Mariemont, lui
ordonne de l'y conduire. Ils y sont en quelques mi-
nutes, frappant à la porte et demandant à entrer.
Mais le maître du logis refuse; et plus le roi supplie,

Le roi, accompagné d'un de ses aides-de-camp et
de M. Mourad, a inspecté aujourd'hui, avant midi,
les travaux de Missunde.

En revenant, S. M. a entendu la canonnade de
Burstorf.

La retraite de l'ennemi a été signalée du point le
plus élevé des fortifications de Burstorf.

Copenhague, 4 février.

Le Berlingske-Titende donne les nouvelles suivan-
tes :

Avant-hier, nos troupes ont combattu les Prus-
siens. Hier, il y a eu un engagement avec les Autri-
chiens.

L'engagement d'hier fait pressentir une attaque
générale très-prochaine.

L'affaire d'hier a été aussi heureuse pour nous que
celle de la veille.

Trieste, 4 février.

Le vapeur d'Alexandrie vient d'arriver avec des
nouvelles de Calcuta, du 8 janvier, et de Bombay, du
14. Le nouveau vice-roi, sir Lawrence, était arrivé
le 9 à Madras. La tranquillité était rétablie à la
frontière de Peschawer. Le commandant en chef
demande une augmentation des troupes indigènes.
Dix vaisseaux de guerre Anglais doivent stationner
désormais dans les eaux indiennes. Le railway, de
Surate à Bombay, sera ouvert au mois de mars. Le
Gouvernement Anglais a reconnu Hatschir-Ali-
Khan, comme émir d'Afghanistan.

Berlin, 4 février.

Le feld maréchal Wrangel mande du quartier gé-
néral de Dannendorf :

L'avant-garde autrichienne, sous la conduite du
général de Gablenz, et l'avant-garde de la division de
la garde prussienne, se sont avancées mercredi sur
Schleswig. La brigade Gondrecourt a fait reculer à
la troisième attaque, à la baïonnette, les Danois
postés entre Lottorf et Gettorf, s'est emparé du
Koenigsberg, près d'Oberselk, a pris une pièce de
canon rayée et a pénétré jusque sous les canons du
Dannewertre. Nos pertes sont peu considérables.

Breslau, 4 février.

On lit dans la Gazette de Breslau :

L'imprimerie de la Banque de Varsovie a été fer-
mée le 1er février par la police, et les scellés y ont
été apposés. Le directeur, conseiller de la Banque,
M. Wohlgenuth, a été arrêté. — La cause de ces
mesures n'est pas connue.

Francfort, 4 février.

L'Europe, dans deux articles successifs, présente
un tableau des dernières démarches de l'Angleterre
à Vienne et à Berlin, démarches qui auraient amené
de nouveaux déboires pour le Foreign-Office. Lord
Russell avait beaucoup insisté pour savoir si l'inva-
sion du Sleswig par les austro-prussiens, avait pour

unique but de contraindre le Danemark à remplir
ses engagements du traité de Londres. Les premières
réponses des ministres autrichiens et prussiens avaient
paru affirmatives, mais à la dernière heure, dit
l'Europe, MM. de Rechberg et Bismark ne se sont
plus crus en position de promettre que l'Autriche et
la Prusse s'en tiendront au projet d'une campagne
excessivement dispendieuse, entreprise en faveur des
protocoles de Londres que l'Allemagne réprovoque et
condamne.

L'Europe ajoute que, dès lors, la participation de
l'Angleterre à la guerre des duchés semble inévitable,
à moins que le comte Russell ne soit forcé, par
les prochains débats du Parlement britannique, de
sortir du ministère.

L'Europe se croit également en mesure d'affirmer
que l'attitude de la France, en présence du conflit,
reste toujours la même: bienveillante pour l'Allema-
gne, sympathique au Danemark. Le cabinet des
Tuileries a, tous les jours, des motifs de regretter la
précipitation de l'Autriche et de la Prusse à provo-
quer une guerre dont elles ne paraissent pas avoir
prévu toutes les conséquences, qu'elles ne sauront
jamais dominer.

Quant à la Russie, l'Europe dit que le prince
Gortschakoff, après avoir, dans le temps, fait savoir
que, pour le cas où l'Autriche et la Prusse s'en tien-
draient au traité de Londres, la maison Roman-
new-Gotorppe ferait valoir ses droits sur les duchés,
se montre très préoccupé du moyen de donner, en
même temps, à l'Angleterre des preuves de défen-
sance pour la politique du Foreign-Office, et à la
Prusse des gages d'une alliance occulte qui cherchera
la première bonne occasion de se montrer au grand
jour.

Ainsi donc, dit l'Europe en terminant, la convo-
cation d'un congrès pourrait seule épargner au
monde une guerre générale et les pièges de telles
politiques équivoques et ténébreuses.

Pour extrait : A. LAYTOU.

La nouvelle phase dans laquelle la rupture
du cabinet de Copenhague et de ceux de la Prusse
et de l'Autriche, vient de nous faire entrer, est
déjà l'objet d'interprétations erronées contre les-
quelles nous devons nous mettre en garde. Par-
ce que les Danois et les troupes austro-prussien-
nes sont aux prises, et que l'Angleterre mal ins-
pirée, a conduit dans une impasse les négocia-
tions qu'elle prétendait diriger. Il est certains
esprits, en France, qui se hâtent de concevoir des
craintes, au point de vue de nos propres inté-

que l'assassinat de son roi par des sujets polonais.

— Ah! ma chère, ces messieurs ne se considèrent
plus comme sujets du roi; car tu sais bien que les
confédérés ont fait la folie de le déclarer déchu du
trône.

— Et qu'est-ce que les confédérés ont de commun
avec ces gens qui n'ont attaqué le roi que pour le
désoliser? Poussera-t-on la haine et la perfidie jus-
qu'à rendre les confédérés responsables de ce crime
d'infâmes bandits?

— Ah! ma chère, les bandits n'étaient que des
instruments. Ils sont arrêtés et ont tout avoué. C'est
Pulawski, le grand héros de la confédération de Bar,
qui les a salariés pour commettre ce crime; il a fait
jurer aux chefs du complot de lui livrer le roi mort
ou vif, et monseigneur Durini, nonce du pape à la
cour de Varsovie, est allé tout exprès à Czenstochau
pour leur donner sa bénédiction. Les faits sont clair-
ement prouvés; on a saisi chez Lukawski, lequel
aujourd'hui encore se vante de cette action et nomme
le roi un traître à la patrie, plusieurs lettres de Pu-
lawski, le désignant comme le véritable chef du
complot et l'instigateur de l'attentat, et prouvant aussi
que les généraux des confédérés, que Zarembo et
Pack n'ignoraient point cette conjuration.

— Oh! tout est perdu alors! s'écria la comtesse
Anna en poussant un cri douloureux; la Pologne
marche à sa ruine, la sainte cause est souillée du
stigmate de la honte! Malheur, malheur à nous tous!

Et se couvrant le visage de ses mains, elle sanglota
et pleura amèrement.

— Vraiment, je ne te conçois pas, dit son amie
en haussant les épaules. Au lieu de te réjouir de l'heu-
reuse délivrance du roi, tu pleures sur la méchanceté
de ses assassins. Ils recevront leur châtiment, sois
tranquille; la Pologne a soif de leur sang et la bonté

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 6 février 1864.

UN ÉPISODE DU RÈGNE DE

MARIE-THÉRÈSE

NOUVELLE HISTORIQUE

D'APRÈS L. MUHLBACH.

PAR LA VICOMTESSE DE LERCHY.

VII.

— La vie de Varsovie. —

(Suite.)

— N'est-ce pas, reprit-elle, ceci ressemble à un
conte de nourrice, et pourtant c'est bien réellement
arrivé le 3 novembre de l'an de grâce 1774. On con-
tinuait donc d'entraîner le roi à travers la forêt, et
les conjurés pressaient impétueusement Kosinski de
faire halte et de procéder à l'assassinat. Mais il ne
trouvait jamais l'endroit assez reculé ni assez mys-
térieux, et l'on avançait toujours, Stanislas patau-
geant dans les marais, sans souliers, — il avait
perdu les siens, — les vêtements en lambeaux, sai-
gnant par plus de dix légères blessures, mais marchant
à son sort avec courage et résignation. Tout

La reproduction est interdite.

réts. Jamais erreur ne fut plus manifeste que celle qui inspire de pareilles alarmes. Quoiqu'il arrive sur les bords de l'Eider, notre situation, loin de devenir difficile, prend, au contraire, un caractère de force et de sécurité, qui la met hors de toute atteinte. Ce que l'Empereur prévoyait au moment où il proposait la réunion d'un congrès, commence à se réaliser, il est vrai. Le nord et le centre de l'Europe, depuis qu'on nous a refusé le règlement des affaires pendantes par l'intervention de la raison et du droit, sont en train de subir le joug de la force; mais en quoi cet ordre de choses pressenti, annoncé par notre Souverain, qui est en même temps prémuni contre les conséquences, pourrait-il influer sur nos propres intérêts d'une manière fâcheuse? Les discordes du dehors ne prouvent-elles pas précisément que notre politique de concorde et d'apaisement, est seule efficace, et qu'il faudra un jour ou l'autre y revenir?

Quant à ces discordes, où et comment nous entraîneraient-elles, contre notre gré, dans leur tourbillon? Notre attitude prudente et pleine de réserve, dès l'ouverture du conflit dano-allemand, devient le garant de notre liberté à venir. En face de toutes les éventualités possibles, nous pouvons agir ou nous abstenir, selon notre volonté; aucun engagement ne nous lie.

Notre gouvernement, malgré l'attitude regrettable de lord Russell, lors de la proposition du congrès, n'a témoigné ni mauvais vouloir ni rancune au cabinet britannique. La France s'est prêtée de bonne grâce à toutes les combinaisons possibles, proposées par l'Angleterre pour prévenir la lutte sur le territoire du Sleswig. Il n'a pas dépendu de nous qu'elles fussent plus efficaces. Au-delà du détroit, on n'a donc rien à nous reprocher: notre loyauté et notre complaisance ont été complètes. Nous avons accueilli et appuyé toutes les propositions sérieuses.

Du côté de l'Allemagne notre attitude n'a pas été moins conforme à l'esprit d'impartialité qui nous anime; et nous n'avons point prétendu régler une question qui touchait de si près les Etats confédérés, en dehors de leurs intérêts et de leurs convenances. Là encore, nos antécédents n'engagent en rien notre avenir, et personne n'est fondé à nous entraîner dans le débat, plus avant que nous le voudrions.

Dans ces excellentes conditions, où donc se trouverait même le germe d'une crainte? Que l'Angleterre pousse ses flottes et ses soldats dans la mer du Nord, et attaque l'armée austro-prussienne, elle est libre de le faire. Qu'elle assiste, au contraire, l'arme au bras, à la défaite d'un peuple allié, et qu'elle en voie d'un œil indifférent, la détresse préparée de ses propres mains, nous n'avons point à y répondre autrement qu'en qualité de spectateurs. Rien, encore une fois, ne nous mêle à la querelle; rien ne maîtrise notre libre direction; tout milité en notre faveur, et dans le sens de nos aspirations légitimes. Il n'y a pas à en douter, à moins qu'on se laisse égarer à plaisir, par des pessimistes intéressés: jamais notre situation, à l'extérieur comme à l'intérieur, ne fut meilleure.

HAVAS.

Revue des Journaux

LE CONSTITUTIONNEL.

Le discours prononcé par l'Empereur en réponse à l'Adresse du Corps législatif, suggère aux différents organes de la presse parisienne des appréciations que nous croyons devoir résumer:

« L'impatience, fait observer M. Paulin Li-

mayrac dans le *Constitutionnel*, n'a jamais rien fondé. Si les institutions impériales ont donné à la France douze années de calme, de prospérité et de grandeur; si, pendant ces douze années la richesse nationale s'est accrue dans des proportions qui ont dépassé toutes les espérances. Si Paris s'est transformé comme par miracle, si les grandes villes marchent sur les traces de Paris, et si les chemins de fer et les autres voies de communication ont renouvelé l'agriculture et enrichi les campagnes; si l'instruction a suivi les mêmes proportions que le bien-être; et si, d'autre part, nous avons retrouvé la gloire et reconquis notre rang en Europe, c'est la preuve irréfutable que les institutions impériales contiennent ce qu'on avait vainement demandé à d'autres institutions, et voilà pourquoi il ne faut les développer qu'avec l'aide du temps; voilà pourquoi il faut les entourer de reconnaissance et de respect. »

DÉBATS.

On lit dans le *Journal des Débats*, sous la signature de M. J.-J. Weiss :

« C'est la préoccupation de la stabilité qui domine dans la harangue par laquelle l'Empereur a accueilli la députation du Corps législatif, chargée de lui présenter l'Adresse. L'Empereur reconnaît toutefois implicitement que les institutions actuelles de la France comportent des améliorations qu'il faut attendre de la concorde et du temps. » Le temps est, en effet, un grand maître, et la moitié au moins de la sagesse consiste à attendre beaucoup de lui et à n'en jamais désespérer. »

LE SIÈCLE.

Le *Siècle*, bien qu'il ne s'agisse pas pour la France d'innover, mais tout simplement de retourner à d'anciens usages, est très-disposé à admettre que ce retour doit s'opérer sans trop de précipitation, mais aussi sans une lenteur exagérée :

« Trois ans se sont écoulés, ajoute M. De-lord, depuis la promulgation du décret du 24 novembre 1860. Nous venons d'assister à la discussion de la quatrième adresse, et si nous ne trouvons pas, à notre grand regret, dans la réponse que l'Empereur vient d'y faire, l'indice d'un prochain pas en avant, nous n'y saurions voir la preuve d'un temps d'arrêt, et ce n'est point là un mauvais signe pour l'avenir. »

UNION.

L'Union fait observer que tout est à peser dans la réponse de l'Empereur à l'Adresse du Corps législatif, car chaque mot à sa valeur dans ce discours destiné à produire sur l'opinion publique une grande impression :

« C'est, dit en terminant M. Henry de Riancey, une vraie réponse aux débats de ces trois derniers mois, et cette réponse n'a rien qui nous surprenne. »

LA PRESSE.

On lit dans la *Presse*, sous la signature de M. Emile de Girardin :

« Il y a dans le discours de l'Empereur un mot que nous retenons; c'est le mot « affaires », mot décrié et qu'il faut relever, ennoblir, glorifier. »

« Les affaires du pays, ce sont les affaires du pauvre, car lorsque les affaires du pays languissent, le pauvre est le premier qui en souffre. Le riche est la goutte d'eau qui fait déborder le verre; avant que le verre déborde il faut qu'il soit plein. Quand on croit que la

prospérité profite surtout à ceux qui ont déjà beaucoup, on se trompe; on prend l'exception pour la règle; la prospérité profite avant tout et avant tous, à ceux qui n'ont rien que la vigueur de leurs bras ou la dextérité de leurs mains.

« Majorité et minorité, gouvernement et opposition, ministres et journalistes, tous à l'envi occupons-nous donc des affaires du pays! Ne nous en laissons plus détourner ni par des déclamations au nom usurpé de la France, ni par des dépêches au nom inconsidéré des traités de 1815. »

LA FRANCE.

La France s'exprime ainsi par l'organe de M. Garcin :

« Le discours de l'Empereur ne ferme pas la porte aux améliorations; il la laisse ouverte d'une manière expresse, en réservant seulement l'initiative du Souverain, à laquelle ils donnent pour auxiliaires le temps et la concorde; le temps qui, suivant le mot de M. Billault, ne consolide que ce qu'il fonde; la concorde, qui fait de l'adhésion générale à un ordre de choses le point de départ des concessions utiles et opportunes. »

« Ce n'est pas nous qui nous plairons jamais de voir l'Empereur revendiquer avec un sentiment si profond de sa responsabilité l'honneur d'une initiative dont il n'a usé, jusqu'à ce jour, que pour devancer les vœux du pays et de l'opinion. »

LA GAZETTE DE FRANCE.

M. Gustave Janicot fait observer dans la *Gazette de France*, que l'Empereur rend le plus bel hommage à la liberté de discussion, en signalant tout ce que le gouvernement a gagné à ce que les débats fussent plus longs et plus complets.

« Cette observation, ajoute M. Janicot, entre parfaitement dans ce que nous n'avions jamais cessé de dire que la liberté est surtout utile aux pouvoirs, qu'elle éclaire et fortifie par conséquent. »

Pour extrait : A. LAYROL.

Incendie de la cathédrale de Santiago (Chili).

Le journal la *Patria*, de Valparaiso, nous apporte des détails circonstanciés sur l'effroyable catastrophe de Santiago de Chili. Voici la lettre du correspondant de ce journal :

L'incendie a commencé à sept heures du soir; plus de trois mille âmes occupaient l'enceinte de l'église, dans laquelle on célébrait le dernier jour de la fête de Marie. On venait de commencer la prière. Le temple était illuminé par plus de 20,000 lumières, orné de fleurs artificielles et d'étoffes faciles à enflammer. Toute cette disposition se prêtait admirablement à un épouvantable incendie.

Un sacristain s'occupait d'allumer les dernières lampes de gaz liquide du maître autel. Aux pieds d'une image de la Vierge, il y avait une demi-lune de feu, composée d'une infinité de lumières. Cet homme approcha une meche allumée d'une des lampes, qui se renversa; le gaz s'en échappa et produisit une flamme qui sauta à un demi-mètre de hauteur. Le feu prit aussitôt aux broderies de l'autel; suivit vers la partie boisée et arriva ainsi jusqu'à la toiture. Tout cela en un instant; l'explication en est facile: il y avait au maître-autel plus de 2,000 lumières jusqu'aux poutres qui soutenaient la boiserie de l'édifice.

Le feu arriva en un instant à la coupole. La confusion fut horrible à cet instant; toute la foule se jetait sur les portes principales. — Celle qui ouvre sur la rue de la Banderita était ouverte à moitié; il arriva qu'au milieu de l'épouvante les femmes se confondaient, les unes tombaient, les autres s'éva-

noussaient sur le seuil même. Sur les premières tombées, celles qui venaient à la suite, pressées par la multitude, tombaient également. — En une minute, les portes latérales furent complètement obstruées; il s'y était formé une masse compacte de corps humains. Tous criaient. On entendait à une très grande distance les plus désespérantes lamentations.

Les flammes envahissaient les autels appuyés sur les murailles latérales, et les toits commençaient déjà à tomber en charbons ardents, qui communi-quaient les flammes aux vêtements et aux corps.

Nous avons vu l'incendie, placés près d'une des portes de l'église. Oh! spectacle horrible! sur le seuil même il était impossible de se sauver. Cent bras herculéens se présentaient pour une de ces malheureuses, qui se débattaient, qui criaient, et qu'il était impossible de sauver. On sortait leurs corps par lambeaux sans pouvoir les retirer de cet-amas confus.

Durant ce temps, le feu dominait la coupole, qui déjà disparaissait de l'espace et tombait avec fracas, produisant une horrible détonation. Les flammes dominaient toute la toiture, et les planches incendiées tombaient, en ce détachant, sur ces malheureuses femmes. En un instant, le désordre fut à son comble. Le toit jetait une pluie de feu sur les pavés couverts de monde. Les autels s'écroulaient; on entendait les cris désespérants des victimes, et l'horrible confusion qui régnait au dehors à l'entrée de l'église! Une demi-heure d'efforts surhumains suffisait à peine pour sauver une seule de ces malheureuses. Le feu augmentait pendant ce temps et déjà les brû-

laient. Les flammes s'élevaient à 2 mètres des pavés; ce n'étaient point les décombres qui les produisaient, mais la multitude qui s'enflammait. Pour un instant, nous crûmes apercevoir l'enfer avec toutes ses horreurs. C'étaient des individus qui criaient, se secouaient, s'arrachaient les cheveux au milieu des flammes, se déchiraient le visage et tombaient à la renverse. Des femmes qui ne pouvaient pas se mouvoir, dans ces pénibles instants, apparaissaient, comme par une vision d'optique, d'abord blanches et belles, et puis blêmes, un instant après la chevelure en feu, et puis carbonisées comme des statues. Il y eut un instant durant lequel l'espace compris entre la porte principale et le presbytère s'était converti en une immense fournaise. Spectacle épouvantable! On voyait des groupes sans mouvement que l'on pouvait à peine reconnaître pour des êtres humains; on voyait des luttes épouvantables entre la vie et la mort, luttes d'hommes, de femmes, d'enfants éclairés par la sinistre splendeur des flammes qui les consumaient.

Les arbres de la petite place voisine furent arrachés; on les tendait aux victimes afin qu'elles pussent s'y attraper et par ce moyen les entrainer au dehors. Mille bras tendus s'efforçaient de s'y attacher; mais c'était en vain: les branches sortaient converties en tisons ardents.

Toute espérance était perdue! Les flammes dominaient les portes, et deux mille individus lançaient au ciel leurs dernières lamentations.

A cet instant, l'idée d'un campagnard réussit à sauver de la mort quelques victimes. Au milieu de la confusion, il approcha son cheval des portes et jeta son lazo vers l'intérieur. Le lazo était aussitôt retenu par dix mains, et le campagnard, après avoir attaché le lazo à sa selle, se retira, entraînant à sa suite quelques-unes de ces malheureuses, qui furent sauvées par ce moyen. Il avait répété trois ou quatre fois cette opération quand le lazo se rompit. Il n'y eut personne pour le renouveler, et il n'y avait point de temps pour cela. Les flammes envahissaient les portes, et ceux qui s'y étaient réfugiés commençaient leur agonie.

Les cloches sonnaient la mort!... Elles annonçaient l'agonie de centaines de personnes. Leur écho plaintif, confondu avec les derniers cris du désespoir, causait une horreur invincible. Les témoins de la catastrophe couraient épouvantés.

Le silence le plus profond régna alors, c'était le moment où deux mille malheureux rendaient leur âme à Dieu, tandis que leurs corps remplissaient l'atmosphère d'odeurs nauséabondes; des colonnes de fumée noireâtre montaient vers le ciel.

De temps en temps un cri plaintif sortait du milieu du brasier pour mourir ensuite; c'était quelque malheureux qui endurait encore le sacrifice.

Le feu, consumant le toit et la coupole, atteignit la tour de droite. Il s'était passé un quart d'heure, et la tour n'existait plus. Le feu envahit le clocher, qui ne tarda pas à s'écrouler avec fracas.

Quel triste spectacle présentait la population. Les maisons voisines étaient remplies de cadavres et de

même du roi ne pourra nous le refuser (*). Ne pleure donc plus, ma chère Anna, les larmes gâtent les yeux et en altèrent l'éclat. Mon Dieu, combien n'en aurais-je pas versé, si je ne m'étais répété cela tous les jours! car tu ignores ce que j'ai souffert depuis notre séparation. Tu as le cœur si égoïste, si froid que tu ne t'informes pas même de ce qui m'est arrivé, et tu m'appelles encore comtesse Zamoïska!

— Et n'est-ce pas là ton nom? demanda Anna en laissant retomber lentement ses mains de son visage. — Ah! ma chère, il y a des années que je ne m'appelle plus ainsi, reprit en riant la comtesse. Mon Dieu, le roi connaît mieux que personne la torture d'être enchaîné à quel qu'un qu'on n'aime plus; aussi est-ce un bonheur pour nos cœurs de papillons, à nous autres Polonais, que Sa Majesté ait le pouvoir de dissoudre nos mariages. Il le fait avec la plus grande complaisance, et cela nous fournit sans cesse de nouvelles occasions de fête; car tu comprends qu'on ne divorce point uniquement pour divorcer, mais aussi pour se remarier; et qu'on s'efforce d'inaugurer par des réjouissances somptueuses le bonheur d'une seconde union.

— Ainsi, tu es mariée pour la seconde fois? dit Anna avec un sourire de tristesse.

— Oui, répondit la jeune dame en soupirant, ou plutôt, j'ai été mariée deux fois; et j'en suis à mon second divorce. Mais je t'assure, Anna, qu'il n'y a point de ma faute. J'aimais réellement mon mari, — je parle du premier, — et je fus inconsolable quand, après six mois de mariage, il me déclara qu'il ne m'aimait plus et qu'il désirait épouser la comtesse

Luwendo. Pourtant, comme elle était ma meilleure amie, je fis bonne mine à mauvais jeu. Je l'invitai à ma villa; et ce fut en nous promenant bras dessus bras dessous, elle, mon mari et moi, dans les allées ombragées du parc, que nous réglâmes les conditions de mon divorce. Chacun me loua de mon aimable condescendance; tous les hommes en furent enchantés, et le prince Martin Lubomirski en conçut une si vive passion pour moi, qu'il se sépara de sa première femme pour m'offrir sa main.

— Et tu l'acceptas?

— Quelle question! Le prince était jeune, aimable, riche, dans les bonnes grâces du roi; il m'aimait, je l'aimais aussi, nous fûmes donc mariés. Mais hélas! ma chère Anna, le bonheur est toujours de courte durée, et l'amour a des ailes si légères, qu'il s'envole au moment où l'on y pense le moins. Mon second mari suivit l'exemple du premier; il me demanda le divorce, et je ne pus lui refuser ce que j'avais accordé à l'autre. C'est une abominable engeance que ces hommes, et, à peine séparé de moi, le prince Lubomirski est déjà marié en troisième nocces.

— La Pologne est perdue! murmura tristement la comtesse. Elles succombent sous ses propres vices! Ceux pour qui plus rien n'est sacré ne peuvent exiger qu'on respecte leurs droits. La Pologne est perdue!

— Au contraire, mon cœur, elle n'a jamais été plus heureuse, et jamais Varsovie n'a vu des fêtes plus brillantes. Je te le répète, les nombreux divorces donnent lieu de nouvelles solennités de mariage, et le roi les favorise, ne fût-ce que pour ce motif. Chaque soir il y a bal, illuminations, mascarades; et l'on n'entend dans les palais que musique, conversations joyeuses et cliquetis de verres.

— Et pourtant tu t'es décidée à quitter Varsovie? demanda la comtesse d'un ton de froid mépris.

— Oui, je m'y suis décidée, dit la princesse avec un soupir. Je pars pour l'Italie. Je n'aurais pas aimé à me rencontrer dès à présent à la cour avec la troisième femme du prince; car tu conviendras toi-même, ma chère, que ce serait un peu ridicule de me trouver toujours en présence de deux hommes qui ont été mes maris tous les deux et que je verrais là avec leurs nouvelles femmes. J'aurais été contrainte de me marier aussi une troisième fois pour jouer un tour à mes deux infidèles, et, par malheur, mon cœur s'y refusait.

— Tu ne pars donc pas pour l'Italie avec un troisième mari? Tu voyages donc seule?

— Non, ma chère, je voyage avec mon amant! Oh! Anna, il est beau, d'une beauté enchanteuse, il peint à ravir, et l'impératrice Catherine l'a nommé son peintre de la cour. Je l'aime d'un amour sans bornes! Ah! tu secoues ta tête orgueilleuse! Que veux-tu, ma chère amie; le cœur est toujours vierge pour un second amour!

— Si tu l'aimes d'un amour sans bornes, que ne l'épouses-tu?

— Puisque je te dis que c'est un artiste, et non un gentilhomme! On aime ces gens-là, mais on ne les épouse point! Ah! bah, comme ils riraient, mes deux premiers maris, si je renonçais à mon titre de princesse pour devenir l'honorable épouse d'un artiste. La princesse Lubomirska tout bonnement une madame Wand! C'est à en mourir de rire, chère comtesse! Non, non, je vais avec lui en Italie.

— Va donc, dit la comtesse Wielopolska d'un ton rude, en se levant et en fixant ses grands yeux enflammés sur la princesse avec l'expression du plus profond mépris. Va, fille dégénérée, de ta patrie dégénérée, va en Italie; porte à l'étranger notre honte et notre malheur; ris et amuse-toi pendant que la Pologne se meurt; jouis de ton bonheur frivole, tandis qu'elle descend au tombeau. Mais emporte le mé-

pris de ta patrie, mépris que je t'annonce, moi, Polonoise!

Elle lui tourna le dos et sortit, la tête fièrement dressée. La princesse la suivit des yeux avec étonnement; puis tout à coup elle poussa un éclat de rire joyeux.

— Quelle folie pathétique! dit-elle en se levant. On voit bien que ce n'est pas un sang pur qui coule dans ses veines. Sa mère était une cantatrice, une princesse de théâtre, et la fille de l'artiste s'enflamme d'une vertueuse colère parce qu'une princesse Lubomirska ne veut pas descendre à épouser un artiste. Quelle bêtise!

Et la princesse sortit en riant à gorge déployée.

— Un choix difficile. —

En quittant la princesse, la comtesse Wielopolska s'était retirée dans son cabinet. Un profond désespoir, une indicible désolation s'était emparée d'elle; elle était tombée sur un siège, brisée par la douleur, et, les mains jointes sur ses genoux, elle plongeait dans le vide des regards mornes.

Elle n'entendait pas entrer Matuschka, elle ne la vit pas la contempler d'un œil voilé de larmes. Mais quand Matuschka s'approcha d'elle, lui prit la main et la porta à ses lèvres, elle tressaillit.

— Que veux-tu? demanda-t-elle.

— Maitresse, je viens savoir ce que nous allons devenir, répondit Matuschka d'une voix tremblante. Le prix du collier de perles est dévoré, celui du diamant aussi. Nous en avons reçu deux mille ducats, qui nous ont à peine suffi pour une année, car nous dédaignons de nous restreindre, nous vivons comme il sied à la comtesse Wielopolska, mais non pas comme on devrait vivre quand on mange son capital.

La suite au prochain numéro.

(*) Lukawski et Strawinski furent condamnés à mort, et exécutés. Ils moururent en maudissant Kosinski comme un traître. Ce dernier, qui ne se sentait plus en sûreté en Pologne, partit pour l'Italie, où il vécut à Sinigaglia d'une pension du roi Stanislas.

morbonds. Quatorze tombereaux remplis furent conduits à l'hôpital et au quartier de la police. Le ministre de l'intérieur et l'intendant de la province dictaient les mesures les plus pressées.

Nous avons aussi vu le président de la république et les ministres. Le désespoir était peint sur tous les visages. Des familles entières couraient les rues, encore éclairées par les flammes, cherchant leurs parents perdus ! Malheureux ! vous ne les trouverez plus, si non sous les décombres, mêlés à des centaines de cadavres informes !

Le doute, l'horrible doute est d'habitude plus effrayant que la réalité même.

Les ravages sont immenses. Qui ne pleure pas une fille, une mère, un frère ? La ville atterrée a passé la nuit en veille.

Nous avons vu des familles entières consumées par le feu : une multitude de jeunes filles qui paraissent respirer encore, des enfants innocents asphyxiés ! Nous avons vu hier soir la population entière conduisant des cadavres à moitié brûlés. Au dedans de l'église éclairée encore par les flammes, et les murailles rougies par le feu ; nous avons vu de longues files de cadavres debout, ayant une attitude menaçante et les poings crispés par le désespoir. Oh ! nous avons vu tant de malheurs que ce serait en vain que nous prétendrions nous en souvenir.

Hier on a cru que le nombre des victimes ne dépasserait pas cinq cents ; la clarté du jour nous a démontré toute l'étendue de l'horrible ravage. Les voûtes de l'église de la Compagnie recèlent plus de 1,800 cadavres, et les décombres en couvrent encore un bien plus grand nombre. Nous avons visité le théâtre de la catastrophe. Un amas de cadavres à moitié brûlés couvre tout l'espace compris entre la porte principale et la chaire dans la nef du milieu. Il n'y a pas moins de cinq cents cadavres dans ce court espace, presque tous carbonisés et sans aucun reste de ressemblance ; au fond, quelques asphyxiés que le feu n'a pas atteints. Les nefs latérales sont aussi couvertes de cadavres ; mais le spectacle que cet endroit présente à la vue est accablant.

Des groupes de cinquante personnes, pas complètement brûlées, conservent dans leur attitude les restes de la plus terrible agonie. La plus grande partie se trouve rangée sous l'épaisse muraille des arcs de voûtes. Les malheureux s'y réfugièrent pour échapper aux charbons incendiés qui se détachaient de la toiture. Ils sont debout. On voit près de la porte latérale qui ouvre sur la rue de la Bandera à peu près cinquante personnes ; plusieurs paraissent intactes, mais brûlées et gardant leur position. Il y a des vieillards inanimés qui s'appuient encore sur leurs bâtons, des femmes désespérées qui paraissent lancer leurs clameurs au ciel, des enfants pressés dans les bras de leurs mères, des groupes frissonnants qui se déchirent. Par les articulations disloquées et les nerfs marqués à nu sur leurs bras, ils paraissent lutter encore contre le feu dévorant.

Un peu vers le dehors, à un demi-mètre de la rue, sur le seuil même, il y a des monceaux de cadavres.

Dans les galeries extérieures de l'église, il y a une multitude de cadavres, les uns sortis de l'intérieur, la plus grande partie tombés sur les lieux mêmes.

La scène fait frissonner d'horreur. Les agents de la police s'occupent d'enlever les morts. Chaque coup de pelle découvre un corps ; sous celui-ci, un autre, et encore, au dessous, un grand nombre de cadavres. Sous la grande porte, les recherches sont inutiles : les cadavres carbonisés s'y montrent par centaines, accumulés de telle manière que l'on pourrait croire qu'ils y ont été entassés exprès. Cependant ils n'ont été touchés par personnes.

Les murailles du temple écroulées, noires de fumée, une odeur nauséabonde, insupportable ; les lamentations de ceux qui ont pu pénétrer jusque-là, à la recherche de quelque victime. Tous ces détails déchirent l'âme ; on se retire comme par instinct d'un aussi horrible spectacle.

Les tribunaux sont restés fermés : les ministères également ; le commerce a fermé ses portes.

On parle de célébrer les funérailles sous les portiques du temple incendié, et l'archevêque a donné les ordres nécessaires pour que cela s'effectue.

On parle aussi de la démolition des décombres ; de faire un jardin et d'élever un monument à l'endroit de la catastrophe.

D'après les noms publiés jusqu'à ce jour, le nombre de cadavres comptés monte à 1934.

Parmi les victimes, on compte la femme de l'intendant de Santiago, fonctionnaire hors ligne par sa persévérante activité, beaucoup de demoiselles des premières familles, et un grand nombre de domestiques. Il s'y trouve aussi une de nos compatriotes, Mme Lafargue, de Bordeaux, qui a péri avec sa fille et sa petite-fille.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Il faut croire que si le mercredi des Cendres n'était pas là qui nous guette, les salons de la Préfecture finiraient par devenir trop étroits pour contenir tous les enfants, grands et petits, qui cèdent aux entraînements carnavalesques. Le deuxième bal costumé a été plus nombreux encore et non moins brillant que le premier. Parmi les nouveaux costumes, on remarquait une délicieuse petite Paquita, véritable andalouse, aux yeux arabes, à la physionomie méridionale, digne de faire battre ces petits cœurs de marquis, de pierrots et de débardeurs, avec autant de vivacité que ses castagnettes.

Mais le bal impromptu de la salle des Maréchaux marquera surtout dans les annales quercynaises. Jamais le fameux Luctérius, cet intrépide défenseur de l'indépendance locale, n'avait assisté à pareille fête. — Il n'est pas douteux que s'il eût été assiéger par un escadron aussi gracieux que celui qui évoluait autour de son buste jeudi dernier, sa résistance n'eût pas été si farouche et si longue. Clément-Marot se croyait revenu aux plus beaux jours des fêtes royales de son temps, et ses lèvres de marbre semblaient méditer des quatrains. Le grave Calmon essayait de sourire, dans sa raide cravate blanche, au diplomate M. de Mosbourg, émerveillé pour la première fois, tandis que Jean XXII lui-même se déridait en jetant des regards d'intelligence et de satisfaction à

Napoléon Ier, heureux de se trouver en si bonne compagnie, non loin du Duc d'Istrie et du Roi Murat qui rêvaient de nouvelles conquêtes.

C'est ainsi que les lutins et les fées ont le gracieux privilège de convier l'avenir à danser à la barbe du passé, et de confondre la joie des enfants avec la gloire des pères.

Société de secours mutuels de Cahors.

Dimanche dernier a eu lieu la première réunion de la Société de secours mutuels, en 1864. Après avoir entendu, à la Cathédrale, une Messe dite à leur intention, les membres de cette Société se sont rendus à l'hôtel de la Mairie, dans la salle ordinaire de leur réunion.

M. Berton, président, a ouvert la séance. Il a présenté l'état des finances de la Société à la fin de 1863, duquel il résulte que l'actif formant la réserve disponible est de 9,570^f 93

L'actif non disponible placé à la caisse des retraites pour la vieillesse est de 9,309 09

Total des fonds de réserve... 18,880^f 02

Le recettes de l'année 1863 s'élevaient à 7,349^f 93

Les dépenses à 7,068 95

Différence..... 281^f 78

En y ajoutant le versement fait à la caisse de retraite 500 »

La Société a un boni de... 781^f 78

Ainsi qu'on le voit, la Société acquiert chaque jour une plus grande importance ; et si l'exemple donné par feu M. Carayon (Guillaume), qui a fait un legs de 100 francs à la Société, a des imitateurs, espérons que les ressources de la caisse permettront d'accorder un supplément de secours aux malades qui en auront réellement besoin.

On nous écrit de Vayrac : Les cerneaux se sont vendus à notre foire du 1^{er} février de 6 fr. à 6 fr. 50 cent. les 10 kilog.

L'année dernière, à pareille foire, ils se vendirent de 8 fr. à 8 fr. 40 centimes.

L'exportation des noix a été cette année-ci plus considérable que l'année dernière. Dans le début, les noix se sont vendues au prix de 10 fr. l'hectolitre ; mais depuis, une baisse très-sensible s'est prononcée sur le prix de cette denrée, qui varie présentement de 7 fr. 50 à 8 fr. 50 l'hectolitre.

Le froment s'est également vendu à la même foire de 20 à 21 fr. l'hectolitre ; le maïs, de 10 fr. 50 à 12 francs ; les marrons, 8 fr. ; les châtaignes sèches, pelées, 30 cent. le kil.

— La terreur qu'inspire le passage des chiens enragés est à l'ordre du jour, et malgré la surveillance la plus active que ne cessent de déployer les autorités locales, on a à déplorer de temps à autre des accidents occasionnés par des chiens hydrophobes.

La semaine dernière, un enfant de dix à onze ans, allait à l'école de Saint-Michel-de-Bannières, arrivé près du cimetière de ce bourg, l'enfant se trouve en face d'un de ces animaux, cruellement atteint du terrible mal.

Voyant le danger qui le menace, l'enfant veut grimper sur un arbre, mais le chien le saisit, le roule, lui déchire ses vêtements, le couvre de sa bave et ne le quitte qu'après lui avoir fait une large et profonde blessure à une fesse. Ce n'est qu'alors seulement qu'il est assommé par les habitants du bourg.

La blessure du pauvre enfant a été brûlée à vif par le docteur Belière, médecin, à Vayrac. Les parents du blessé se proposent, dit-on, d'avoir recours au procédé qu'emploie une notabilité de la commune de St-Sozy, pour la guérison des personnes mordues par des chiens hydrophobes.

Nous aurons cette année, une comète que les uns soutiennent et les autres nient être la comète de 1811, celle qui fit mûrir tant de vins généreux, dont les gourmets paient au poids de l'or les gouttes de plus en plus rares. Que nous apporte-t-elle, l'errante voyageuse ? Quel événement annonce-t-elle, comme le croit le peuple ? Est-ce l'antéchrist, la guerre inféconde ou l'apparition de l'Africaine ? En tout cas, qu'elle soit la bienvenue, et que sa chevelure ondoyante secoue la chaleur sur les ceps de nos vignes.

Cette comète, découverte le 28 décembre dernier par Respighi, s'approche rapidement de la terre et deviendra probablement visible à l'œil nu. Elle atteindra en février sa plus petite distance de nous, qui sera de 24 millions de kilomètres.

Pour la chronique locale : A. LAYTOU.

Nouvelles Étrangères

PRUSSE.

Kiel, 30 janvier.

Le prince Frédéric-Charles de Prusse a publié l'ordre du jour suivant, daté de Plön, 28 janvier.

Soldats de mon corps !

Lorsque le roi m'a confié le commandement que j'exerce, il m'a chargé de vous faire savoir comment il entendait que vous remplissiez vos devoirs.

Lorsque vous avez passé, en venant ici, dans des villes ou des villages étrangers, les habitants ne vous connaissaient pas, mais votre modestie et votre affabilité vous ont valu, non seulement une hospitalité abondante, mais ont fait aussi que vous vous êtes séparés en amis où vous étiez d'abord des hôtes mal venus. Voilà la manière de faire honneur au nom prussien. Conduisez-vous toujours ainsi dans le pays que nous devons affranchir. L'honneur des armes prussiennes, — tenez-vous-le pour dit, — consiste à vaincre et à pardonner au vaincu comme à un frère. Ceci est chrétien, et un bon chrétien ne saurait être un mauvais soldat. Le nom prussien a une renommée chez les Danois. Il est beau que nos ennemis même nous estiment.

Soldats !

Dans peu de jours on verra si nous aurons la guerre ou la paix. Si la seconde guerre danoise devait commencer, nous rencontrerions des positions retranchées, de grandes nappes d'eau et de glace. Mais votre courage et votre zèle apparaîtront avec d'autant plus d'éclat. Nous saurons surmonter tout obstacle, et aucun ne nous arrêtera plus qu'il n'est convenable. Ces obstacles ne cachent-ils pas le même ennemi qui est habitué à fuir devant nos régiments ? Soit donc ! Cherchons cet ennemi, opposons-nous à sa retraite, dispersons ses rangs ! Après ces succès vous ne permettez pas à l'ennemi de reprendre haleine, vous le poursuivrez sans relâche pour l'anéantir avant qu'il ne fuie sur ses îles. Vous aurez donc à faire quelques fortes marches, mais après cela vous aurez votre repos bien mérité, de l'honneur, des récompenses et la conscience d'avoir bien rempli votre devoir.

Depuis cinquante ans, ce sera la première fois qu'on verra l'Autriche combattant à nos côtés ! Renouvelons l'ancienne fraternité d'armes. Quelle noble lutte d'émulation nous attend ! Mais dans nos rangs aussi les hommes du Brandebourg et les hommes de Westphalie rivaliseront à qui montrera le plus de bravoure. Brandebourgeois ! je vous connais et vous me connaissez, cela suffit. Pour vous Westphaliens, nous ne vous connaissons pas, mais tant mieux, peut-être, car nous ne pouvions avoir de plus belle occasion pour faire connaissance. Ne suivons-nous pas tous le drapeau blanc et noir ? n'obéissons-nous pas tous au même roi qui nous a dit qu'il comptait que, quoiqu'il arrive, nous ferions notre devoir ? Nous le ferons avec l'aide de Dieu.

Vive le Roi Hurrah ! (Bersen Halle.)

On mande du quartier-général prussien, en date de ce matin :

Le prince Frédéric-Charles a fait ouvrir hier matin le feu contre Missunde avec soixante-quatorze canons, et il a acquis la conviction que les Danois tiennent mieux qu'on ne croyait.

Il y a près de cent morts et blessés ; l'attitude des troupes est excellente.

L'avant-garde et la onzième brigade ont été au feu. Missunde est en flammes.

GRÈCE.

Le journal le plus important et le plus accrédité d'Athènes trace ce tableau de la situation actuelle de la Grèce :

Les passions basses et avides règnent en souveraines. L'ordre public est bien loin de s'être rétabli. L'insubordination et le manque de discipline continuent à être en vogue dans les rangs d'une armée qui ne l'est que de nom. La sécurité publique fait complètement défaut. Les intérêts privés, qui avaient commencé à reprendre quelque essor, se sont bientôt vus obligés d'interrompre toute transaction importante, tant le présent leur donne peu de gages de confiance.

L'administration financière a épuisé jusqu'à ses dernières ressources, et personne ne se fait illusion sur le sort qui attend un gouvernement qui cherche à parer aux nécessités les plus urgentes en contractant de nouvelles dettes qui augmentent ses obligations déjà en disproportion manifeste avec ses revenus. Enfin une inquiétude vague, qu'il est aisé d'expliquer, règne dans les esprits, et un malaise facile à constater s'est répandu dans toutes les classes de la société.

Voilà l'image du présent qui pèse sur vous et dont, d'après vos propres aveux, vous êtes responsable. Ce tableau n'a malheureusement rien d'exagéré.

Le Moniteur le complète par ce trait : On mande d'Athènes que, par suite d'un récent décret de l'assemblée nationale, les malfaiteurs de toute espèce qui étaient renfermés dans les prisons avant la révolution d'octobre seront désormais considérés comme amnistiés et à l'abri des poursuites de la justice. Cette décision, qui a pour résultat de rendre à la liberté un grand nombre de criminels de la pire espèce, n'a pas été accueillie sans étonnement.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Nouvelles religieuses

On écrit de Canton, le 20 décembre au Moniteur :

« Une imposante cérémonie a eu lieu le 8 de ce mois à Canton, à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église catholique. »

« Ainsi qu'il l'avait promis, le vice-roi s'y est rendu accompagné du gouverneur, du surintendant des finances, des deux généraux tartares, du trésorier, d'un colonel des troupes chinoises et de deux mandarins magistrats des districts de la ville. L'assistance se composait, en outre, du corps consulaire presque tout entier, des missionnaires américains, du grand juge de la cour de Hong-kong, des pères des missions catholiques italienne et espagnole, de vingt-deux missionnaires français, venus des provinces voisines ; enfin, de tous les habitants notables de la colonie européenne. »

« L'enceinte de l'église, qui n'aura pas moins de 200 pieds de longueur sur 150 de largeur,

était entourée d'une ligne de 300 soldats man-tchou revêtus d'habillements neufs et des plus pittoresques ; ces derniers étaient eux-mêmes environnés d'une foule nombreuse formée des habitants des quartiers voisins de la mission française dont les abords étaient aussi littéralement encombrés. »

« Deux discours ont été prononcés, l'un par le consul de France, M. de Trenqualze, l'autre par Mgr Guillemin, qui n'a pas manqué de faire ressortir l'importance que ses missionnaires et lui-même attachaient à la présence du vice-roi. Cet acte de condescendance est de nature, en effet, à exercer sur l'esprit des populations chinoises une véritable influence, et à contribuer à l'amélioration d'une situation encore bien menacée dans plusieurs des provinces où sont disséminés les missionnaires. »

« Il n'est pas douteux qu'elles ne soient fort étonnées d'apprendre que le vice-roi de Canton est venu voir sceller la pierre commémorative sur laquelle reposera le premier édifice catholique de l'époque actuelle et qu'il a parcouru l'enceinte de cet édifice, escorté de ses plus hauts mandarins, à la suite du cortège religieux qui le consacrait processionnellement. »

« En résumé, cette fête, qui, pour les habitants de Canton, a eu le caractère d'un événement sans précédent, a laissé une vive impression, tant parmi la population chinoise que dans l'esprit des résidents européens. Elle a fourni la preuve des sentiments conciliants dont les autorités chinoises sont aujourd'hui animées, et peut être considérée comme un heureux symptôme pour l'avenir des relations de l'Europe avec l'extrême Orient. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique Judiciaire.

On lit dans la Gazette des Tribunaux : « Du beau saumon, mon chérubin, venez donc voir ça, c'est rose et frais comme vos joues ! » Rien de plus gracieux et de plus engageant que cet appel d'une marchande de poisson à une jeune et appétissante cuisinière qui, son panier au bras, longeait lentement les lignes de boutique de la Halle. Cela se trouvait bien ; elle avait précisément l'ordre d'acheter du saumon, les pourparlers s'engagèrent donc immédiatement : « Combien ce morceau ? demande le gentil cordon bleu, en posant un doigt sur le saumon pour indiquer la longueur du morceau — C'est yà l'épingle ou au poids que vous voulez acheter, ma petite mère ? — A l'épingle. — Comme vous voudrez, mon trésor. »

Et la marchande, tirant de son corsage l'épingle qui défend la rose comme disaient les faiseurs de madrigaux du temps Bernesade, plante l'épingle dans le saumon, à la place où l'acheteuse avait posé son doigt, et dit : « Comme ça, mon cœur ? — Oui. — En avez-vous assez, mon bijou ? — Oui ; combien cela ? — Il y en a une livre et demie comme une once ; pour vous, mon petit ange, ce sera 3 francs. »

La gentille porvoyeuse pirouette sur ses talons sans répondre et va s'éloigner, lorsque la marchande lui crie : « Combien ça vaut-il donc pour vous, mon chéri ? — 45 sous ! — Vous n'en voudriez pas, mon amour. — Je ne mettrai pas un sous de plus. — Vous en mettez cinq, mon trognon aimé. — Pas un ! » Et elle s'éloigne après avoir jeté cet ultimatum. « Allons venez donc, méchante ! » lui crie la marchande.

Le trognon aimé revient sur ses pas, et déjà le couteau appuyé sur l'épingle achevait de couper le tronçon convenu, lorsque l'acheteuse s'aperçoit qu'il était sensiblement plus court que lorsqu'elle l'avait marchandé. « Ah ! vous m'avez fait le tour, dit-elle, pendant que je m'en allais, vous avez piqué l'épingle plus bas, gardez votre saumon. » Tu ne voudrais pas me l'avoir fait couper pour rien, ma biche, répond la marchande en commençant à perdre de sa grâce. — Si, parce que vous cherchez à me voler. — Pas de gros mots, dis donc, eh ! la rougeade ; prends ça, et ne nous fâchons pas. — Je n'en veux pas, » réplique fermement le chérubin en s'éloignant.

Notre jeune cuisinière n'avait pas fait trois pas qu'elle se sentait saisir par le bras avec une certaine énergie, et voyait se replacer en face d'elle la marchande, le morceau de saumon à la main : « Ah ! tu dis que tu n'en veux pas ! » s'écrie celle-ci rouge de colère.

Une discussion s'engage, dans laquelle les qualifications de : mon cœur, mon amour, mon ange aimé et mon chéri sont remplacés par des noms de bestiaux ou d'animaux du désert ; puis aux injures succède un corps du morceau de saumon sur la figure, suivi de gifles, d'enlèvement de bonnet, et de prise aux cheveux.

A raison de ces faits, la marchande à l'épingle est traduite en police correctionnelle.

Le tribunal l'a condamnée à huit jours de

prison; elle doit encore s'estimer heureuse que la tromperie sur la quantité de marchandise n'ait pu être constatée, sans cela elle aurait eu à répondre, en outre, de ce second délit.

Pour extrait : A. LAYTOU

Faits divers.

Campagne (Pas-de-Calais), le 5 juin 1863.
Monsieur Didier, à Paris.

J'étais depuis longtemps sujet à de gros rhumes, qui depuis deux ans ne me quittaient plus et me faisaient craindre de devenir poitrineux. Aucun genre de traitement ne me soulageait; seule, votre admirable Graine de Moutarde, que j'ai prise assidûment pendant cinq mois, m'a délivré de ces maux; mon appétit est revenu, mes forces renaissent comme par enchantement.

Il me reste des douleurs de tête qui me tourmentent depuis deux ou trois ans, et dont les variations de température provoquent ordinairement le retour; mais je n'en suis plus inquiet; votre puissant spécifique en a déjà diminué l'intensité; je compte bien qu'il les éteindra définitivement.

Honneur à vous, Monsieur Didier! honneur à votre précieuse découverte, appelée à rendre tant de services à l'humanité!

LEMATRE, instituteur à Campagne.

La Société des Moteurs-Lenoir a cédé le monopole de la vente de ses machines à la société du Gaz de Compiègne pour la ville de Compiègne.

Chaque jour de nouveaux traités de même nature viennent étendre des opérations de la Compagnie en même temps que les applications de ce moteur si peu encombrant, si facile à employer, se multiplient dans toutes les industries.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Bordeaux, 4 février.

Armagnac (52 degrés), bas, 76 fr.; Thénarèze, 70 fr.; haut, 80 fr. — Marmande (52 degrés), 65 fr. — 3/6 Languedoc (86 degrés), 91 fr. — 3/6 fin de betterave (90 degrés), 85 fr. — Talia, 50 à 52-50. — Le tout par hectolitre.

Cognac (Charente), 3 février.

Les cours demeurent à peu près immobiles; les eaux-de-vie ne reprennent pas d'animation dans les Charentes; les propriétaires ont beaucoup de marchandises en main et se décident difficilement à vendre malgré les prix de faveur qui leur sont offerts.

Une grande activité, néanmoins, règne dans les magasins; les négociants font des exportations importantes, ce qui occupe tous les tonneliers de la contrée et fait hausser les fûts, les cercles et les bois merrains.

Condom (Gers), 3 février.

Les eaux-de-vie continuent à donner lieu à des transactions qui ne sont point sans quelque importance. Sans montrer le même empressement aux achats, le commerce prend toujours d'assez fortes quantités: la propriété, de son côté, tient bien les prix.

Ainsi jeudi, à Eauze, et hier, à Condom, on a payé généralement:

Haut-Armagnac, 58-75 à 60 fr.; Ténarèze, pris en partie sur les lieux, 62 à 63 fr.; Bas-Armagnac, pris sur les lieux, 68 à 72-50.

Les transactions sur les vins rouges sont presque nulles; il serait néanmoins difficile d'obtenir les bonnes qualités au-dessous de 20 à 22-50 l'hectolitre.

Paris, 2 février.

Les 3/6 du Nord se soutiennent avec assez de fermeté pour le rapproché. Le disponible

vaut 82 fr.; le courant de mois 82 à 83 fr.

Le livrable est plus calme; les 4 mois de janvier à 81 fr.; les 4 mois chauds à 80-50. Le 3/6 du Languedoc en disponible vaut 92 à 93 fr. l'hect. Le tout en entrepôt.

Béziers est venu par dépêche à 80 fr. l'hect. pour le disponible. Les eaux-de-vie ont donné

lieu à quelques affaires à l'entrepôt du quai Saint-Bernard; la province a pris des eaux-de-vie de Saintonge de 85 à 88 fr. l'hect. Il s'est traité, en outre, quelques eaux-de-vie de Cognac de la dernière récolte de 135 à 145 fr. l'hect. en entrepôt.

Sur les marchés de production, il y a une petite recrudescence d'affaires en spiritueux, et les prix sur les marchés de l'Ouest, ont une petite tendance à la hausse.

Les vins, à l'Entrepôt et à Bercy, sont fermes mais avec des affaires assez modérées; les besoins du commerce de détail ne se renouvellent pas encore. Les ventes publiques qui ont lieu en outre dans les entrepôts particuliers permettent au commerce de compléter les réassortiments. Les arrivages par eau, malgré la reprise de la navigation, sont peu importants, tandis que les voies ferrées amènent toujours de grandes quantités de vins du Midi.

(Moniteur agricole de Bordeaux).

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

4 février 1864.

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66	»	» 20
4 1/2 pour 100	95 40	» 35	» »

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	»	»	» »
4 1/2 pour 100	»	»	» »

au comptant:	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	66 30	» 30	» »
4 1/2 pour 100	95 30	» »	» 40

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 5 février Monthus (Paul-Jean-Joseph), rue Darnis.
- Mariages.
- 3 — Contou (Jean), serrurier, et Baudel (Marguerite), sans prof.
- 4 — Alazard (Antoine), chaudronnier-poëllier, et Deltel (Jeanne), sans prof.
- 4 — Talou (Jean-Léon), avocat, et Lukan (Marie-Catherine-Adélaïde), sans prof.
- Décès.
- 5 — Bru (Jean-Etienne), lieutenant en retraite, Chevalier de la Légion-d'Honneur, 78 ans, rue Feydel.
- 5 — David (Marie), veuve Vaysses, sans prof. 79 ans, rue Fondue-basse.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

DEPARTEMENT DU LOT.

Arrondissement de Cahors.

Commune de Saint-Martin-de-Vers.

Cession de terrain pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 2, de Vers à la route départementale, numéro 1.

EXPROPRIATION

POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Exécution de l'article 45 de la loi du 3 mai 1841.

Avis au Public.

Par acte passé devant Monsieur le Maire de la commune de Saint-Martin-de-Vers, la nommée Delmouly (Antoinette), épouse du sieur Brugade (Jean), a cédé au département, pour l'établissement du chemin vicinal d'intérêt commun, numéro 2, de Vers à la route départementale numéro 1,

Savoir :

0 ares 54 centiares de pâtis (B. 171).
0 ares 40 centiares de sol de maison (B. 171)
moyennant la somme de six cents francs ci. 600 fr.
Cahors, le 2 février mil huit cent soixante quatre.

Le Préfet du Lot,
chevalier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur,
Signé : M^e P. DE FLEURY.

AVIS Tous les jours on peut voir brûler, chez M. LEPETIT, rue de la Liberté, la lampe perpétuelle, brûlant à air libre, ne dépensant que 0 fr. 05 cent. d'huile de Pétrole en 24 heures.



TRAPPISTINE

LIQUEUR DE TABLE digestive et apéritive
préparée par les RR. PP. TRAPPISTES EUX-MÊMES
au couvent de la Grâce-Dieu, près Besançon (Doubs).
Dépositaire, M. ANDRÉ MONTAGNE, liquoriste,
à Cahors.
NOTA. On peut aussi s'adresser directement
au couvent

Elixir ANTI-RHUMATISMAL

de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciaticque, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, n° 40 jours de traitement.
Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

YEUX

POMMADE ANTI-OPHTHALMIQUE
de la Veuve Farnier de St-André
de Bordeaux, seul remède contre les
maladies des yeux et des paupières,
autorisé par décret impérial.
Exiger: Pot en faïence, papier
blanc, cachet rouge, initiales
V. F. Signature:
Dépôts: à Cahors, ch. VINEL; à Saint-Céré, LAFON;
à Caduc, CAMBORNAT; à Puy-Lévy, DELBREIL; à Gramat,
LAFON-BESSIÈRE, ph.; à Gourdon, CABANES ph.

AVIS

A CÉDER, DE SUITE, POUR CAUSE DE DÉPART
UN FONDS DE COMMERCE
AVEC BONNE CLIENTÈLE
On donnera toute facilité pour le
paiement.
S'adresser, pour les renseignements,
au bureau du Journal du Lot.

PÂTE PECTORALE DE REGNAULD AINÉ

Rue Caumartin, 45, à Paris
DEPUIS 1820 SON EFFICACITÉ L'A RENDU POPULAIRE
CONTRE LE RHUME, LA GRIPPE,
ET L'IRRITATION DE FORTAINE
Un Rapport officiel constate que toutes les boîtes portent la
signature REGNAULD AINÉ.
DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

SALON DE COIFFURE ET DE PARFUMERIE.

PAULIN LAUGLANE

A l'honneur d'informer le public, qu'il s'est pourvu aux meilleures fabriques de Paris d'un grand assortiment de peignes et pommades qu'il peut livrer à des prix très modérés.
Il donne le vinaigre Bully et celui de la Société Hygiénique, à 1 fr. 25 c. le flacon.
Ayant pris des leçons de coiffure chez les meilleurs professeurs de Paris, et notamment chez Leroy, Dondel, Croizat et Noviat, ayant aussi pris part à deux grands concours de coiffure, à Paris, Paulin Lauglane, se charge de faire toutes coiffures nouvelles à la satisfaction de ses clients, dont quelques-uns l'ont déjà honoré de leurs éloges pour les coiffures qu'il a faites depuis son retour de la Capitale.

TEINTURE OBERT

Garantie sans aucun danger, pour teindre soi-même avec promptitude CHEVEUX, MOUSTACHES, FAVORIS et BARBE en toutes nuances. — 45 années de succès attestent son efficacité. Flacon: 6 et 10 fr. Chez les principaux parfumeurs et coiffeurs des départements, et à Paris, chez l'inventeur, M. OBERT, chimiste, 173, rue SAINT-HONORÉ, près les Tuileries. On expédie directement contre un mandat sur la poste. (Affranchir.)

HUILE DE FOIE DE MORUE DE DEROQUE

SEULE MAISON SPÉCIALE EN FRANCE
55, B^{is} SÉBASTOPOL R.D. Paris.
NI SAVEUR, GARANTIE PURE.
Pêcheries au Nord de la Norvège.
SEUL FOURNISSEUR des Hôpitaux de Paris.
Dépôt chez MM. Bergerol, Vinel, pharmaciens, à Cahors.

TAPISSERIE ET PASSEMENTERIE

RIVIÈRE

à Cahors, rue de la Préfecture, n° 8
Grand assortiment de papiers peints, à 3, 4 couleurs, à 35, 40, 45, 50 c. le rouleau, jusqu'aux prix les plus élevés, les papiers fins seront vendus à un rabais considérable.
Lesieur RIVIÈRE se charge d'exécuter toute commande d'ameublement qu'on voudra bien lui faire.

AVIS

Tilburys à quatre ressorts..... 280
Jardinières à quatre ressorts..... 280
Petites voitures, bien finies..... 450
Tous genres de voitures dans les mêmes conditions de prix. Garantie d'un an.
S'adresser à M. SÉVAL, carrossier, sellier, harnacheur, hôtel des Ambassadeurs, à Cahors.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénélon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS ET SUR MESURE

Formes élégantes et gracieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Dimanche et Mardi-gras BAL PARÉ ET MASQUÉ

Dans la belle salle de M. MON-
TAUDIE, au 1^{er}, entrée rue du
Portail-au-Vent et rue Casserie.
Prix d'entrée 1 franc
pour chaque cavalier masqué ou non.
Le Bal commencera à 4 heures de
l'après-midi jusqu'à 7 heures et reprendra à 8 heures.
MISE DÉCENTE.

CAFÉ D'APPERT

Inventeur des conserves alimentaires
Arôme supérieur, concentré à la vapeur,
dans des boîtes de fer-blanc hermétique-
ment fermées.
LE MEILLEUR
3 Méd. d'or; 2 Méd. de 1^{re} classe,
Récompenses nation. de 2,000 et 12,000 fr.
En gros à l'usine rue de la Mare, 75, Paris.
— En détail, chez les principaux Epiciers de France.

C. BERGER Marchand de Toiles

A CAHORS
A l'honneur d'informer le public, qu'ayant fait l'acquisition de toutes les marchandises du sieur Delmas, marchand de toiles, il se trouve avoir une quantité considérable de marchandises. Pour en faciliter l'écoulement, il vendra, — malgré la forte hausse, — aux prix anciens.

AVIS

M. Séguela, horticulteur, à Cahors, prévient les propriétaires qu'il tient à leur disposition un homme très-expérimenté pour tout ce qui a rapport à la taille des arbres. Longtemps employé dans les jardins d'arboriculture de M. Hardy de Paris, ce tailleur donne aux arbres fruitiers les formes les plus gracieuses et les plus avantageuses pour la fructification. M. Séguela ne doute pas un instant que les propriétaires, amateur du progrès, en ce qui touche l'arboriculture, ne s'empressent de mettre à profit les connaissances de cet intelligent praticien.

Luciline

50 p. % d'économie constatée par divers rapports. — Eclairage brillant, sans odeur ni danger, remplaçant avec avantage le gaz et l'huile dans les appartements, magasins, ateliers, églises, etc.
Economie de 2 à 300 % sur la bougie et la chandelle.
Lampes, becs et verres brevetés, S.G.D.G.
A. COHEN et C^{ie}, 66, rue Hauteville, Paris, fabricants et seuls possesseurs de ce produit. L'usurpation de leur marque de fabrique est poursuivie et condamnée.
Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.

Maladies chroniques,

vices du sang, cancers du sein, épilepsie, ulcères, asthmes, catarrhes rhumatismaux, toux, maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires.
On ne paie les honoraires qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le docteur **Robbe**, médecin homéopathe, 49, rue d'Amsterdam, à Paris. — Par corresp. Affranchir.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ

A LA CODÉINE
Préconisés par tous les médecins contre les Rhumes, la Grippe et toutes les Irritations de Poitrine.
AVIS
Des contrefaçons blâmables excitées par le succès du Sirop et de la Pâte de Berthé, nous obligent à rappeler que ces produits si justement renommés, ne se livrent qu'en boîtes et en flacons portant la signature et le portrait de Berthé.
151, rue Saint-Honoré, 151,
A LA PHARMACIE DU LOUVRE
et dans toutes les pharmacies.

1 TRAITÉ PRATIQUE COMPLET DES MALADIES DES VOIES URINAIRES

et de toutes les infirmités qui s'y rattachent chez l'homme et chez la femme: à l'usage des gens du monde. — 9^e édition: 1 volume de 900 pages, contenant l'anatomie et la physiologie de l'appareil urinaire, avec la description et le traitement des maladies de vessie, rétrécissement, pierre, gravelle; illustré de
314 FIGURES D'ANATOMIE
par le docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli;
2^e Du même auteur: D'UNE CAUSE PEU CONNUE
D'ÉPUISEMENT PRÉMATURÉ
suite d'abus précoces, d'excès; précédé de considérations sur l'éducation de la jeunesse, sur la génération dans l'espèce humaine. 2^e édition, 1 volume de 600 pages, contenant la description de la maladie, du traitement et de l'hygiène, avec de nombreuses observations de guérison: impuissance, stérilité.
Prix de chaque ouvrage: 5 fr. et 6 fr. par la poste, sous double enveloppe, en mandat ou en timbres. Chez l'auteur, docteur JOZAN, 182, rue de Rivoli; Masson, libraire, 26, rue de l'Ancienne-Comédie, et chez les principaux libraires.
A l'aide de l'un ou de l'autre de ces livres, tout malade peut se traiter lui-même et faire préparer les remèdes chez son pharmacien.